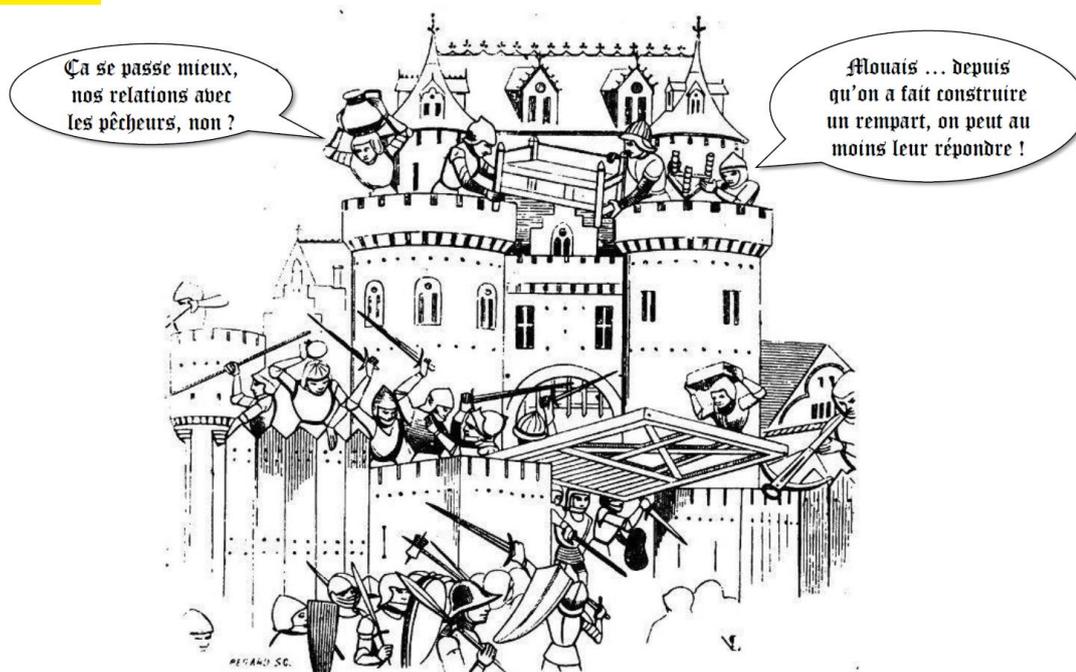




Communiqué CGT-Environnement

L'OFB et la mer : les agents toujours entre deux eaux

13 juin 2023



1. Retour sur les événements depuis l'incendie à Brest

Depuis l'incendie du principal bâtiment du pôle « mer » de l'OFB, la situation des agents de Brest a suscité beaucoup d'émotions, de déclarations dans les médias et de visites officielles. Mais en pratique, **nous constatons que très peu de choses ont évolué, tant sur le plan des conditions de travail qu'en terme de portage politique des missions dévolues à ces personnels.** Deux mois après le choc, un décryptage nous paraît donc nécessaire, afin de bien comprendre les enjeux d'aujourd'hui. Commençons par bref un rappel des événements,

- Jeudi 30 mars : manifestations de marins-pêcheurs devant les locaux OFB à Brest et au Havre
- Nuit du 30 au 31 mars : incendie du bâtiment OFB de la Capitainerie, situé au quai de la Douane
- Lundi 3 avril : 1^{ère} visite du DG par intérim, Denis Charissoux
- Mardi 11 avril : l'ONG Bloom porte plainte contre Hervé Berville pour mensonges publics.
- Mercredi 12 avril : envoi d'un courrier des agents de Brest au Secrétaire d'Etat à la Mer, Hervé Berville
- Jeudi 11 mai : 2^{ème} visite du DG par intérim et réponse du cabinet du SE à la Mer
- Mercredi 24 mai : début des Journées Européennes de la Mer à Brest et visite du SE Mer aux agents
- Mercredi 7 juin : visite du nouveau DG, Olivier Thibault

2. La situation des agents de Brest aujourd'hui

A l'occasion de la seconde visite du DG par intérim, nous l'avons alerté sur les conditions de travail des agents à Brest qui restent très précaires : 40 postes de travail ayant été détruits, ils doivent se serrer dans les deux bâtiments restants, prévus pour 40 personnes quai Tabarly et 20 personnes rue Lebris. Le recours au télétravail est donc plus fréquent, avec les risques habituels d'isolement, de débordements horaires et d'affaiblissement des collectifs de travail déjà mis à mal depuis la création de l'OFB. Des postes de travail ont été ajoutés dans les bureaux déjà occupés par 2 ou 3 agents, accroissant la promiscuité. Les salles de réunions restantes ont été converties en *open space*, prohibant tout échange par téléphone ou visioconférence pour les agents qui y travaillent, et empêchant les réunions en présentiel pour les autres agents.

Pour autant, aucune solution de relogement n'avait encore été décidée et il n'est pas prévu de la mettre en place avant septembre. Pendant combien de temps les agents de Brest réussiront-ils à travailler à 100 personnes dans des locaux prévus pour 60, sans conséquences graves sur leur santé physique et psychologique ? **C'est pourquoi nous avons demandé une visite de la formation spécialisée « santé et sécurité du travail » en urgence, et pas à la mi-juillet comme le prévoit la DRH.** Il est indispensable de faire un état de la situation maintenant, afin de pouvoir répondre aux besoins essentiels des agents, et pas une fois que la plupart seront partis en congés estivaux, dont on imagine qu'ils auront particulièrement besoin cette année !

Pour le moyen terme, nous avons rappelé au DG par intérim la nécessité de disposer à Brest **d'un poste pérenne de responsable logistique**, et ce à plein temps. Cette fonction n'a jusqu'à présent été assurée que par des agents en CDD court, en contrat PEC/CAE ou en intérim. Il faudra aussi **un responsable de site avec du temps dédié et un mandat clair**, car Michel Peltier, occupant auparavant cette fonction en plus de ses missions de « délégué mer et littoral » vient de quitter l'OFB.

Sur le long terme, les agents de Brest sont nombreux à espérer un **regroupement des toutes les équipes dans un bâtiment unique**. Un projet de 2016 visait à agrandir la Capitainerie afin de pouvoir y héberger la centaine d'agents, mais il n'avait pas été retenu par l'AFB. Nous avons maintenant l'opportunité de relancer un tel projet, qui permettrait de redonner de la cohésion et d'affirmer le rôle du « pôle mer » à Brest. Le coût de l'extension s'élèverait à 5 M€, dont 2 M€ pris en charge par l'assurance pour la reconstruction ... à comparer au 15 M€ prévus pour le nouveau siège de l'OFB à Saint-Mandé. La direction générale concèdera-t-elle un tel investissement pour le domaine marin ? Ainsi qu'un accueil digne pour les postes en fonction support œuvrant pour tout l'OFB ?

3. L'échange avec le secrétaire d'Etat à la Mer

Le secrétaire d'Etat à la Mer a finalement accepté, un mois après avoir reçu leur courrier, une rencontre avec les agents de Brest. Bien qu'il ait effectué plusieurs déplacements en Bretagne depuis l'incendie (et qu'il soit député dans les Côtes-d'Armor), il aura fallu attendre les Journées Européennes de la Mer pour que M. Berville vienne échanger avec la centaine d'agents du pôle marin de l'OFB. Son cabinet a fixé les règles : pas de présentations formelles, mais un échange « convivial », à l'occasion d'un déjeuner debout ... et des questions des agents sélectionnées à l'avance pour éviter toute forme de polémique. La CGT a fait l'effort d'être représentée, même si nous avons jugé l'organisation de cette rencontre en décalage avec la gravité de la situation.

Les agents « autorisés » ont donc questionné le SE sur son soutien réel aux missions portées par l'OFB dans le domaine marin : le renforcement de la réglementation dans les aires marines protégées, la

préservation des habitats côtiers dégradés par les engins de pêche, les captures accidentelles de dauphins ... Hervé Berville, avec son bagout habituel, **a contourné les écueils en répondant à ces questions techniques précises par de grandes déclarations consensuelles** : « *Oui, bien-sûr, il faut à la fois développer la pêche française et préserver les écosystèmes marins.* » « *Oui, on doit se baser sur les études scientifiques pour déterminer quelles sont les mesures de gestion nécessaires dans chaque zone.* » « *Oui, je soutiens pleinement l'action de l'OFB dans ce domaine et votre travail est indispensable.* » Il a néanmoins glissé en fin de rencontre son soutien aux pêcheurs à la drague, jugeant cet art trainant très peu impactant, en contradiction avec toutes les études scientifiques sérieuses.

Le représentant du syndicat CGT-Environnement, seul délégué du personnel présent à cet échange, a cependant dénoncé un double discours persistant : face à des personnes impliquées à des titres divers dans l'Environnement - qu'il s'agisse d'agents de l'Etat ou de membres d'ONG - il met les enjeux de biodiversité au même niveau que le développement des activités maritimes françaises ; mais face à des acteurs économiques et politiques, comme le matin-même aux Journées Européennes de la Mer, il n'a plus à la bouche que des expressions comme « *croissance bleue* », « *souveraineté alimentaire* », « *transition énergétique* ». Cela traduit **l'hypocrisie généralisée du gouvernement, qui prétend faire de la préservation de la biodiversité une priorité absolue, tout en prenant régulièrement des décisions qui lui sont néfastes** et répondent à des intérêts purement économiques et court-termistes.

Le SE à la Mer s'est défendu, sans convaincre grand monde dans l'assistance, en affirmant que « développement » n'est pas un gros mot. Nous préfererions l'entendre parler de « développement raisonné » comme dans d'autres secteurs d'activité, et surtout de **transition vers des usages durables et respectueux des écosystèmes**. Il a aussi tenté de cacher son soutien inconditionnel à la pêche côtière en se présentant comme le défenseur des grands fonds, pour avoir signé le traité international sur la protection de la haute mer (BBNJ) en février et s'être prononcé contre l'exploitation des minerais profonds dans les eaux françaises. Mais **vouloir protéger l'océan du large sans protéger les mers côtières, c'est comme protester contre la déforestation en Amazonie tout en laissant les forêts françaises sans protection ...**

Pour en revenir aux problèmes de conditions de travail, le représentant CGT-Environnement a aussi interpellé le SE à la Mer pour qu'il plaide en faveur de la création de postes pérennes dédiés au domaine marin à l'OFB. Actuellement, **seulement 155 postes permanents sont consacrés à la mer, sur les 2 800 que compte l'établissement**. Ce déficit criant de ressources humaines est comblé à grand renfort de personnels précaires de toutes sortes : CDD courts ou sur projet, apprentis, volontaires du service civique et de plus en plus, des intérimaires. Il faut que la prochaine **Loi de Finances pour 2024 rehausse le plafond d'emplois de l'OFB pour pérenniser tous ces postes précaires**. Enfin, nous avons rappelé à M. Berville les conditions de travail dégradées au pôle de Brest, en lui demandant un soutien à la fois pour un relogement d'urgence et pour reconstruire un bâtiment à la hauteur de l'importance qu'il accorde à la biodiversité marine.

Le secrétaire d'Etat nous a - là encore - assuré de tout son soutien, nous abreuvant de belles paroles. Mais il convient de rappeler que **ses attributions ne concernent pas la préservation de l'environnement marin, mais plutôt son exploitation**. De plus, il répond directement aux consignes de la Première Ministre, tête de pont d'un gouvernement qui n'a jamais réellement placé la Biodiversité au sommet de ses priorités. Il paraît loin le temps où la Mer et l'Ecologie relevaient du même ministère ... Enfin, le secrétariat d'Etat à la Mer, ne faisant pas partie des tutelles de l'OFB, dispose juste d'un siège au conseil d'administration au même titre que les autres ministères ... et que le Comité National des Pêches Maritimes !

4. La visite du nouveau Directeur Général

Olivier Thibault, nommé la veille en tant que DG de l'OFB, a souhaité effectuer son tout premier déplacement au pôle de Brest, probablement pour marquer les esprits et afficher son soutien aux agents malmenés par les récents évènements, qu'il décrit comme une « atteinte insupportable ».

Au niveau des conditions de travail, le DG se félicite de la gestion de la phase d'urgence post-incendie et du fait qu'une solution de relogement transitoire soit mise en œuvre dès septembre (immeuble privé situé à 500 m et pouvant héberger 40 personnes). La reconstruction du bâtiment de la Capitainerie prendra au moins 2 ans, période pendant laquelle une étude va être menée pour une éventuelle extension permettant d'accueillir la centaine d'agents du pôle de Brest. Il est conscient du caractère emblématique de ce bâtiment et aussi que les agents aspirent à être réunis sur un même site. Il souhaite que la période transitoire serve à expérimenter de nouvelles organisations de travail, les bureaux individuels lui paraissant aujourd'hui une aberration avec la généralisation du télétravail.

Les agents présents (une soixantaine) ont confirmé leur souhait de retrouver un semblant de cohésion, mise à mal depuis la création de l'OFB. Ils ont aussi pointé que tous les services supports sont représentés au pôle de Brest et qu'ils tiennent à conserver ce soutien de proximité. Ils craignent que les postes administratifs soient peu à peu relocalisés vers le siège de Vincennes (où un nouveau bâtiment va être construit pour 350 personnes). Ils alertent aussi le DG sur le fait **qu'il n'y a plus aujourd'hui ni responsable de site, ni agent chargé de la logistique** (par comparaison, le pôle de Vincennes dispose de 2 postes de logisticiens) ... et ce à un moment où il va falloir organiser, malgré les congés estivaux, l'installation de 40 personnes dans les locaux provisoires. On ne peut pas continuer à miser sur le volontariat de quelques agents, qui accepteraient d'endosser ces tâches en plus de leur charge de travail normale.

Indépendamment de l'incendie, **plusieurs facteurs nous font redouter un affaiblissement programmé du pôle de Brest, et conséquemment de toute la composante marine de l'OFB :**

- les difficultés psycho-professionnelles que notre syndicat a signalé en décembre 2022 ne sont toujours pas traitées et la visite d'une délégation d'enquête n'interviendra qu'en juillet ;
- les emplois précaires concernent encore près de la moitié des agents, en CDD sur projet ou pour « surcroît temporaire d'activité », et plus récemment en contrat d'intérim (comme la dizaine de collègues recrutés pour l'Observatoire de l'éolien en mer) ;
- plus aucun poste de directeur n'est affecté à Brest actuellement ;
- certains agents sont structurellement isolés, étant l'unique représentant de leur direction basé à Brest et travaillant sur les thématiques marines (notamment à la Direction recherche et appui scientifique – DRAS - pourtant forte de 140 agents) ;
- le poste de chargé de communication « mer » est vacant et risque de ne pas être maintenu ;
- les 2 postes de la « délégation mer et littoral » vont disparaître ;
- le seul service central dédié aux milieux marins, ECUMM, va être dispersé dans 2 directions générales déléguées (DGD) différentes, avec une perte de lisibilité et de cohérence en particulier sur la mise en œuvre de la Directive cadre stratégie pour les milieux marins (DCSMM).

Nous avons d'ailleurs questionné le DG sur ce projet de « réorganisation mer », qui doit être soumis au Comité social d'administration (CSA) le 27 juin. En cas de vote défavorable des représentants du personnel (ce qui est très probable, voir le communiqué intersyndical du 18 avril), est-il disposé à modifier ce projet et à réellement prendre en compte les propositions des agents concernés ? Par le passé, plusieurs réorganisations internes ont été adoptées malgré deux votes unanimement défavorables des organisations syndicales. Nous considérons que **le DG enverrait un très mauvais signal s'il commençait son mandat en piétinant de la sorte l'avis des représentants des personnels.**

En digne haut-fonctionnaire, le DG ne s'engage à rien devant nous, mais répond qu'il « ne s'interdit pas de réfléchir » à cette réorganisation. Il affirme que créer une « Direction de la Mer » serait une erreur, car cela situerait le domaine marin en marge de l'OFB alors qu'il a besoin de transversalité (ce à quoi nous pourrions répondre qu'il existe bien une Direction des Grands Prédateurs Terrestres ...).

Dans le domaine marin, le DG a mentionné deux sujets qui le préoccupent particulièrement : l'impossibilité d'un véritable dialogue avec les représentants de la pêche pour sortir de la confrontation binaire entre économie et préservation ; les fantasmes autour des « analyses risques-pêche » (ARP) qui font craindre à certains - et espérer à d'autres - une interdiction totale de l'activité dans les aires marines protégées (AMP). Il se dit prêt à avoir un échange technique avec les agents spécialistes de la pêche maritime, afin de mieux appréhender les enjeux de cette problématique pour l'OFB.

Au sujet de la « crise de la pêche », nous avons rappelé au DG le besoin d'obtenir des différents ministères concernés un soutien franc et assumé aux actions menées par l'OFB. Les récents échanges avec le SE à la Mer n'ont pas levé notre perception d'un **profond déséquilibre entre politiques publiques, le développement de la pêche primant manifestement sur les objectifs nationaux et européens de protection des écosystèmes marins**. Nous attendons de la rencontre avec le ministre en charge de l'Ecologie et la secrétaire d'Etat à la Biodiversité, prévue le lendemain, que des engagements forts soient pris pour que tous les ministères (en charge de la Mer, mais aussi l'Agriculture, l'Energie, etc.) tirent la Biodiversité vers le haut ... au lieu de se tirer dans les pattes.

Le DG nous ressort un refrain bien connu : il a pour ambition de « faire le l'OFB l'établissement de référence sur l'eau et la biodiversité » (et sur la mer ?). Ce faisant, il veut éviter que l'OFB « serve de défouloir à cause de politiciens qui n'assument pas leurs décisions », comme ça a été le cas dernièrement plusieurs sujets explosifs comme le loup, l'arboriculture ou la gestion des sécheresses. Il compte œuvrer pour qu'on cesse d'opposer les politiques de préservation et les activités économiques. Nous ne pourrions pas être plus d'accord avec lui ... en ajoutant le cas de la pêche maritime aux engins traînants.

Concernant la gestion des aires protégées, il considère que celles-ci doivent démontrer par l'exemple qu'il est possible de faire coexister les usages et la protection de la biodiversité. A ce titre, les agents de l'OFB doivent pouvoir en être fiers. Il affirme qu'il faut « faire les choses bien, quitte à en faire moins ». Devrions-nous lui signaler que la plupart de 234 des sites Natura 2000 en mer sont gérés par seulement une quinzaine de collègues des Délégations de façade maritime (DFM), au risque de (déjà) lui miner le moral ? A ce compte-là, nous sommes curieux de savoir comment il compte faire appliquer l'engagement de l'Etat de placer 10% du territoire national en zone de protection forte, y compris dans le domaine marin : obligation de faire plus et mieux, donc à moyens constants l'équation est insoluble.

Nous avons finalement interpellé le DG sur les besoins de renforts pérennes à l'OFB : notre syndicat estime que **pour assurer a minima toutes les missions inscrites dans le COP, la création de 800 postes serait nécessaire**. Dans le domaine marin, cela permettrait d'obtenir des emplois stables pour les quelques **150 agents précaires qui assurent des missions permanentes**. Les arbitrages ministériels en vue du Projet de Loi de Finances 2024 ayant lieu dans quelques jours, nous enjoignons le DG à militer ardemment dès sa prise de fonction pour des moyens humains à la hauteur des ambitions affichées pour l'établissement.

5. L'emprise des lobbies sur l'OFB : une tendance inquiétante

Nous constatons depuis 2020 des problèmes croissants d'ingérence des lobbies socio-économiques dans l'action de l'OFB, de plus en plus sensibles en interne et visibles en externe. De nombreux médias

ont mis en évidence **les relations dangereuses entre services de l'OFB, préfets et représentants de certains types d'usagers** (fédérations des chasseurs, chambres d'agriculture, comités des pêches, ...). Les agents de l'OFB ont fréquemment le sentiment que les ONG obtiennent plus de résultats qu'eux-mêmes dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. En effet, leurs missions sont trop souvent entravées par des obstacles politiques, institutionnels et réglementaires, l'Etat et ses représentants territoriaux œuvrant contre eux plutôt qu'avec eux.

Un exemple révélateur : le 30 mars à Brest, **le Préfet du Finistère a préféré laisser les marins-pêcheurs exprimer librement leur colère, quitte à sacrifier un bâtiment public**. Il a ainsi négligé qu'il s'agissait de notre outil de travail et d'un symbole fort de 15 années d'action publique pour la préservation de l'environnement marin. Une telle décision est symptomatique du manque de soutien politique, à tous les niveaux de l'Etat, envers les missions de l'OFB face aux pressions des acteurs économiques dominants.

A la direction générale de l'OFB, **on mise tout sur la sacro-sainte « mobilisation des acteurs et des territoires »**. Plutôt que d'évaluer, réglementer et contrôler, nos têtes pensantes veulent faire évoluer les pratiques délétères grâce à la sensibilisation. La communication de l'OFB ainsi publiée récemment des dossiers de presse sur l'agriculture, les collectivités territoriales, puis la mer : ces documents, richement illustrés en belles images, s'avèrent trop consensuels et occultent la pauvreté en moyens humains dans des domaines essentiels pour la préservation des écosystèmes. Comme diraient les marins : une mer sans vagues, c'est joli, mais ça ne fait pas avancer son voilier.

A contrario, **la Journée Mondiale des Océans (8 juin) s'est traduite par un silence assourdissant de la part des services de communication de l'OFB et du Ministère en charge de l'Ecologie** : une première dans l'histoire de l'établissement et de ses prédécesseurs. Au même moment, on apprenait que le président du Comité National des Pêches Maritimes va recevoir la Légion d'Honneur de la part du Président de la République ! CQFD ?

La visite au siège de l'OFB (à Vincennes) du ministre en charge de l'Ecologie et la secrétaire d'Etat à la Biodiversité le 8 juin constitue un autre marqueur déterminant. Les agents attendent de leur part un signal fort du gouvernement pour porter véritablement l'action de l'OFB, au-delà de belles paroles. **Plus que les discours, les arbitrages de l'exécutif sur l'évolution du plafond d'emplois en 2024 seront révélateurs.**

Le domaine marin reste une « pièce rapportée » minoritaire au sein de l'OFB, où persistent deux grands blocs « faune terrestre » et « milieux aquatiques », difficilement fongibles. **Un rééquilibrage par le haut des moyens et missions de l'OFB est plus que jamais nécessaire.**



Revue de presse :

Milieux marins :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/bretagne-ce-que-lon-sait-apres-lincendie-qui-a-ravage-limmeuble-de-lofb-a-brest-13bcc2c8-cfa4-11ed-bc6d-ac0c19b03625>

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/mer/l-ong-bloom-porte-plainte-contre-herve-berville-devant-la-cour-de-justice-de-la-republique-11-04-2023-13315869.php>

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/a-brest-herve-berville-n-ira-pas-sur-les-lieux-de-l-incendie-de-l-ofb-23-05-2023-13343164.php>

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/les-captures-de-cetaces-au-menu-dune-reunion-franco-europeenne-brest-47482>

<https://www.letelegramme.fr/economie/la-difficile-equation-entre-exploitation-et-preservation-des-ressources-de-la-mer-24-05-2023-13344176.php>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/a-brest-herve-berville-a-rencontre-les-pecheurs-et-loffice-francais-de-la-biodiversite-98e18046-fa57-11ed-9dad-48744aab688c>

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/les-deputes-de-la-commission-peche-rejettent-le-projet-de-reglement-europeen-sur-la-restauration-de-47486>

Milieux terrestres :

https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/05/05/pesticides-dangereux-pour-les-abeilles-les-inspecteurs-de-l-environnement-pries-de-ne-pas-controler-les-arboriculteurs_6172166_3244.html

https://www.linforme.com/energie/article/biodiversite-comment-les-chasseurs-detournent-a-leur-profit-des-millions-de-subventions_667.html

Communiqués de l'OFB :

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/un-accord-historique-pour-protoger-la-biodiversite-en-haute-mer>

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/incendie-de-son-site-national-brest-loffice-francais-de-la-biodiversite-condamne-les>

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/loffice-francais-de-la-biodiversite-et-la-protection-de-la-biodiversite-marine>

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/lofb-au-game-fair-2023>

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/olivier-thibault-est-nomme-directeur-general-de-loffice-francais-de-la-biodiversite>

Publications sur l'intranet :

<https://intranet.ofb.fr/actualites/incendie-du-pole-national-de-brest-letablissement-soutient-les-collegues>

<https://intranet.ofb.fr/actualites/visite-dherve-berville-secretaire-detat-charge-de-la-mer-au-pole-national-de-brest>

<https://intranet.ofb.fr/actualites/loic-obled-revient-sur-le-role-de-lofb-suite-larrete-polinisateur>

Actualités ministérielles :

<https://www.ecologie.gouv.fr/christophe-bechu-et-berangere-couillard-se-sont-rendus-au-siege-loffice-francais-biodiversite-jeudi>